

AA188

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 025 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Recours droit commun dans les sinistres automobiles

Optimiser vos recours

## OBJECTIFS

- **Savoir mettre en œuvre une stratégie de recours**
- **Maîtriser les différents fondements juridiques permettant l'exercice d'un recours matériel automobile**

## PROGRAMME

### A. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS FONDEMENTS JURIDIQUES PERMETTANT LA PRÉSENTATION D'UN RECOURS

1. Règles du droit civil
2. Règles du droit administratif

### B. DÉFINIR L'ENSEMBLE DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR UNE BONNE

#### C. INSTRUCTION DU DOSSIER

1. Expertise amiable, conventionnelle et judiciaire
2. Procédure amiable, conventionnelle et judiciaire

### D. ÉLABORER UNE STRATÉGIE EN FONCTION DES OBJECTIFS ET DES FONDEMENTS JURIDIQUES DISPONIBLES

1. Chocs avec des animaux
2. Barrières automatiques, plots dans le sol
3. Nids-de-poule
4. Travaux sur la voirie, sur un parking
5. Objets tombés sur l'autoroute
6. Arbres ou tuiles qui tombent sur le véhicule
7. Communication d'incendie d'un immeuble
8. Neige tombée sur le véhicule
9. Verglas sur la route ou l'autoroute
10. Cas particuliers de responsabilités contractuelles : hôteliers, garagistes...

## PUBLIC

- Gestionnaires sinistres matériels compagnie / courtage et agents

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.  
**AA124 - AA125 - AL200**

## POINTS FORTS

Le formateur présente les différentes règles de droit applicables et les mécanismes de mise en œuvre des recours (expertise, moyens et charge de la preuve). Plus de 15 cas pratiques permettent de maîtriser la mise en œuvre des recours les plus fréquents.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance matériels et corporels automobile, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

**Paris,**

6 et 7 juin   
22 et 23 octobre 

**Lyon,**

15 et 16 octobre

Disponible en régions  
sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.